

ACTION CITOYENNE ET SOLIDAIRE

Notre Ville, c'est notre Vie !

N° 5

octobre 2003

UNE PISCINE NEUVE A 0 EURO... PEUT- ON Y CROIRE ?

La variation des annonces et des promesses au fil de la mobilisation des St-Cyriens :

Février 2002, Saint-Cyr Magazine n°86 : "Les résultats d'un audit spécifique réalisé par le cabinet SOREIB, sur les coûts de réparation, de sécurisation et de remise aux normes de la piscine municipale affichent une facture de 2 846 615 € de travaux soit 18 672 571 F."

26 Mars 2002 : MANIFESTATION ET DEPOT DE 2500 SIGNATURES POUR LA RENOVATION DE LA PISCINE

Mars 2002, Communiqué Mairie : "Piscine : assez de gesticulation, enfin du concret"
" Notre credo : la sécurité et l'efficacité avant tout"
"Il aura seulement fallu attendre l'année 2002 pour que les budgets soient votés et les crédits débloqués"
"Concrètement : ouverture après travaux, courant 2003 !"

Avril 2002, M. Lavaud, Saint-Cyr-Magazine n°87 :

"Nous parviendrons à équilibrer les ratios financiers, tout en lançant des projets qui vous tiennent à cœur, [...] sans oublier la réouverture de la piscine à l'horizon 2003"

"La psychose de la fermeture [n'a] guère de fondements"

" La piscine devrait donc rouvrir prochainement, aux normes de sécurité, sans pour autant grever les délicates finances de la ville"

ET...

24 février 2003, M. Lavaud, Info-Saint-Cyr n°425 :

"Ainsi, nous ne rouvrirons pas la piscine municipale"

.../...

La réalité d'aujourd'hui :

Chaque fois que les St-Cyriens se sont mobilisés, nous avons eu une annonce spectaculaire afin de tenter d'endormir les St-Cyriens. Alors aujourd'hui, qu'en est-il ?

Un équipement fermé depuis 2 ans dont l'avenir semble plus la démolition que la réhabilitation : Encore une belle opération immobilière en perspective ?

Une conception étonnante de la citoyenneté qui conduit à faire une annonce triomphale dans St Cyr Magazine, sans présentation préalable du projet aux élus en Conseil Municipal : Erreur ou contre-feu à la mobilisation des Saint Cyriens favorables à la rénovation ?

L'annonce d'une piscine neuve d'un montant volontairement sous-estimé (4 Millions d' Euros) : une promesse s'embarrasse-t-elle de ce genre de détail ?

Un montage financier annoncé qui oublie que les subventions sont plafonnées : Cet oubli enterrera le projet ou mettra à mal les finances communales

Une gestion des deniers publics (nos impôts) irresponsable : sur la base de l'étude de réhabilitation engagée par M. Le Maire en 2002, il s'avérait possible, avec 1 931 000 € de subventions, de réhabiliter notre piscine.

Sous prétexte d'économie, M.Lavaud envisage de dépenser jusqu'à 4 300 000 € de subventions. Ces subventions supplémentaires ne pourraient-elles pas soutenir d'autres projets ? Le Centre Aéré S.Allende, le Gymnase J.Macé, les écoles (Langevin, Wallon, ...), autant d'équipements qui attendent des financements.

.../...

**RELANCE DE L'EXIGENCE CITOYENNE
DEMANDANT LA REOUVERTURE, REUNION ET
MANIFESTATION PUBLIQUE LES 23 MAI
ET 17JUN 2003 :**

juin 2003, Saint-Cyr-Magazine n°93:

*" Depuis l'annonce de la fermeture de la piscine pour raisons de sécurité, la Municipalité a réfléchi au devenir de l'actuel équipement et préparé l'avenir d'une nouvelle piscine"
"La piscine, projet neuf : échéance 2005-2006"*

17 juin 2003, M. Lavaud, Le Parisien :

"le budget de la piscine est évalué à 4 millions d'€uros"

18 juin 2003, M. Lavaud, Toutes Les Nouvelles :

"Une piscine 0 €, qui ne devrait rien coûter aux St-Cyriens"

Une construction envisagée sur un terrain qui n'appartient pas à la ville : un effet d'annonce s'embarrasse-t-il de ce genre de contrainte ?

Lors du **Conseil municipal du 30/09/03** alors que des demandes de subventions au département et à la région étaient à l'ordre du jour **aucun dossier descriptif et financier n'a été présenté!**

Aucune réponse n'a été fournie aux légitimes questions sur les détails du projet, sans lesquels celui-ci n'est pas recevable !

La future piscine se construit-elle sur du vent ?

Existe-t-il un dossier ?

**Pour prouver sa bonne foi la municipalité doit faire preuve d'une transparence totale sur ce dossier : pour l'instant, ce n'est pas le cas.
Ne nous laissons pas abuser par le mirage d'une piscine neuve à 0 euro, surtout en période préélectorale.**

ELECTIONS EN 2004

En plus des élections européennes de juin 2004, mars 2004 s'annonce comme une échéance importante pour la vie locale : Vous élirez les 21 et 28 vos conseillers généraux (élections cantonales) et régionaux.

Cadre de vie, éducation, tissu économique, transport, vie culturelle et sociale, environnement... tels sont les grands domaines d'actions du département et de la région. En choisissant vos représentants au Conseil général des Yvelines et au Conseil régional de l'Ile-de-France, vous contribuerez à bâtir l'avenir de votre cadre de vie.

Votre contribution à la vie locale se prépare dès maintenant : Pour voter à Saint-Cyr-l'Ecole lors des élections de mars 2004, il faut être inscrit sur les listes électorales. Ce n'est pas automatique, vous devez le faire à la Mairie et impérativement avant le 31 décembre 2003.

Appropriiez-vous le devenir de votre département et de votre région

Inscrivez-vous sur les listes électorales !

Retrouvez notre dossier complet sur notre site : <http://acs-stcyrlifrance.com>

ACTION CITOYENNE ET SOLIDAIRE BP 50 78211 ST-CYR-L'ECOLE CEDEX